

2013 : LA MOBILITÉ

Permettre un accès équitable aux territoires et aux activités

Dans le Nord, de nombreux habitants en difficultés sociales et/ou sans emploi ont une mobilité contrainte, notamment pour des raisons économiques.

Les enjeux de mobilité sont nombreux et transversaux. Ils répondent :

- Au développement équilibré des territoires à travers :
 - La lutte contre l'isolement en zones rurales et péri-urbaines ;
 - Une bonne répartition des zones économiques et de l'offre commerciale ;
 - Un accès aux services publics départementaux à des horaires adaptés.
- À la mobilité sociale à travers :
 - La diminution des freins d'accès à l'emploi ;
 - Les déplacements des jeunes et des personnes handicapées, prévu dans le schéma d'accessibilité de février 2009 ;
 - Une offre culturelle et sportive de proximité.

Les compétences sociales du Département font de lui l'interlocuteur privilégié des Nordistes en difficulté. Le schéma de mobilité se doit d'être à leur écoute.

Vos contributions

Posté par **marie jo** le 23 nov 2012 à 17:23

Je prends (tous) les transports en commun, (dans plein de villes, même régulièrement en France et CEE), et cela tous les jours. Ceux qui pondent tous ces transports, ne les prennent jamais, car ils comprendraient leurs douleurs. Tout ça ne va encore être, que du blabla ! Depuis des années, au contraire, on réduit les transports en commun. Ex : avant pour aller à Maubeuge, de Jeumont, nous avions 3 lignes Stibus. Depuis Viavil, nous n'en avons plus qu'une, et l'autre met 50 mn, donc, ne sert qu'à ceux qui vont dans les petites communes alentour. De plus, beaucoup d'arrêts ont été changés sur Maubeuge, et on doit marcher beaucoup. Quand le changement a eu lieu, j'ai vu des usagers pleurer, car rien n'était au point, même les chauffeurs étaient perdus. De plus, certains premiers bus avaient été supprimés, les gens ne pouvaient plus aller travailler, ou aux collèges ou en formation (une horreur), et Stibus annonce qu'il va encore y avoir du changement en début d'année. Les bus souvent bondés, presque toujours en retard (régulièrement de 20mn) etc.

Quant aux trains, c'est pire ! Régulièrement je vais à des réunions sur Caudry, à partir de Jeumont. pour un RV à 14h à 15h30, je dois partir de Jeumont vers 10h30, et je ne peux revenir qu'à 19h30 chez moi, et tout ça, en étant dans les transports (pire que si je traversais la France, ou une partie de l'Europe) et encore, c'est rare, car depuis plusieurs années, la SNCF fait des travaux sur ces lignes, c'est pire : je dois prendre un car de remplacement, puis un autre à Valenciennes, et un autre à Cambrai, et 23mn de marche à Caudry, et rebelote au retour, régulièrement on doit prendre un car qui passe par Douai. J'invite, qui veut à venir avec moi, le 4 décembre. Quand je raconte ça aux gens, ils me disent tous, que je suis courageuse, et que c'est pire qu'une expédition à Tombouctou, mais, sans les paysages et nous galérons comme ça, à presque tous les voyages en commun.

Posté par **ekochalski** le 06 déc 2012 à 18:02

Aujourd'hui, il est un fait de constater que ce sont toujours les mêmes territoires qui sont aidés. A Lille pas de problème pour circuler selon toutes les modalités, pourtant même à pied, il n'est pas si difficile de se rendre d'un point à un autre. Et d'autres territoires sont complètement oubliés.

Comment voulez-vous mobiliser des jeunes à aller en cours, rejoindre des formations, si le trajet est plus long qu'un aller-retour pour Paris, si les transports vous obligent à attendre dehors sans abri pendant 3h qu'un bus passe? (il ne faut pas être un délinquant pour ne pas avoir envie de se lever si on a que 2h de cours mais qu'on en passera 2 dans les transports et 2 à attendre les transports! Pourquoi les transports scolaires ne sont-ils pas plus adaptés aux horaires des cours?! Après on s'étonnera du décrochage sans doute. Sans parler des jeunes motivés qui font des trajets pénibles et qui sont licenciés pour retards successifs des transports! C'est un

service public oui ou non ? En tout cas, aujourd'hui, les services publics d'hier ne seront pas ceux de demain. Les besoins aujourd'hui sont ceux de la mobilité!! Alors créons des services publics à cette hauteur (plate-formes d'infos, tarifs réduits, réseaux cohérents,... !)

Comment avoir accès à l'ensemble des services existants si on ne peut s'y rendre? Et si ces services ne font pas non plus cet effort de s'y rendre? Ne nous oublions pas, les réunions sont généralement programmées dans un lieu accessible pour tous mais qui va toujours dans le même sens (la ville n'ira pas ou très rarement à la périphérie). Nous voulons que nos jeunes soient mobiles mais le sommes-nous réellement?

La mobilité s'apprend! Quels moyens ont-ils? Ils n'y pensent même plus, n'ont jamais été dans une ville qui est pourtant à 20min en voiture?! Comment imaginer qu'ils iraient sur Lille, Paris,... On met en avant leur manque de culture mais s'il n'y a pas de services culturels, de musées à proximité, aucun moyen de s'y rendre..?!, pareil pour le sport (à moins que vous ne soyez intéressés par le club d'équitation du village ou la course, il faudra aller dans la commune voisine, oui mais comment? et aux heures du soir?! vous n'y pensez pas!

Et les bonnes initiatives sont supprimées, hier le conseil général finançait des transports solidaires pour les bénéficiaires du RSA et permettait d'adapter le transport aux besoins du public à un tarif modique, aujourd'hui les tarifs sont les mêmes que ceux des taxis.

Et comment faites-vous quand vous cumulez plusieurs freins? Que vous êtes mineurs (pas le permis), en milieu rural (un bus le matin, un bus le soir, une gare fermée les trois quarts du temps, pas assez de monde pour le covoiturage), que vous avez un enfant, que vous n'avez pas d'argent, que vous n'avez jamais voyagé ? Aujourd'hui, je vais chercher des jeunes pour les amener à des ateliers de remobilisation professionnelle et personnelle, mais demain? Qui prendra le relais?! Je ne veux pas leur ouvrir des opportunités qui finalement ne pourront pas être expérimentées !!! Je dois être légitime et représenter une institution qui est là pour eux et l'on sait bien ce qu'engendrent les espoirs déçus... Toujours plus de difficultés à les mobiliser, les remotiver.

Le questionnaire est adapté à quelqu'un qui a la possibilité de se déplacer régulièrement et selon différents modes!! Or ce n'est vraiment pas le cas de tout le monde!! J'aurais aimé avoir des questions du genre pourquoi vous déplacez-vous? A quelle fréquence? Jusqu'où? Combien de temps durent vos trajets (coût en temps de la mobilité plus que financier!), nous développons des agglomérations mais pour les gens en communes de périphérie de son centre, c'est la galère au quotidien!! Pourquoi ne pas avoir pensé à cela en même temps? Pourtant il y a très longtemps on avait délimité les départements pour que tout le monde puisse se rendre au chef lieu en moins d'une journée à cheval!

Après on peut toujours parler d'écologie mais cela ne reste qu'un problème de ceux qui utilisent trop la voiture (oh pauvres gens que nous sommes).

Posté par **Belmonde** le 09 déc 2012 à 08:25

Des lieux accessibles à tous... à Lille ? Même les cabinets médicaux ne sont pas accessibles en fauteuil roulant... Il y a des marches ! Désolée mais il y a des piétons à "quatre roues"... On y pense à ceux-là !?

Posté par **Rodrigo LUPU - ...** le 29 déc 2012 à 14:05

L'accessibilité est un sujet très complexe et compliqué à la fois. La loi 11/2/2005 incite les organismes publics et/ou privé à rendre accessibles les ERP (de cat 1 (1500 personnes) à cat 5 (moins de 100 personnes)) pour le 1 janvier 2015. Tout le monde nous dis d'être en retard oui effectivement mais forcément si on commence à travailler à partir de 2011 pour certains et 2011 pour d'autres on peut qu'être en retard. A ne pas oublier que le mot "ACCESSIBILITE" existe depuis le 19975 mais on parlé de recommandations et il y a que le fauteuil roulant qui été pris en compte. A qui la faute du retard ? A tout le monde et personnes... En tout les cas il y a des responsabilités qui sont pas à oublier qui vont du Maire de la Ville, en passant par les services techniques (là ou sont existants), pour terminer aux organismes de l'état et notamment la DDTM (ex DDE). Architectes, Bureaux d'études, Entreprises du bâtiment et travaux publics ont aussi leur partie de responsabilité. Quel peut-être la solution pour une meilleurs prise en compte d'accessibilité et handicap ? Le bon fonctionnement des Commissions Communales et /ou Intercommunales d'accessibilité (art 46 loi 11/02/2005) encore qu'ils puissent être opérationnels selon l'esprit de la loi pour la réelle prise en comptes des handicaps surtout dans les projets d'aménagement voiries et des Établissements Recevant du Publics (ERP) existants. Actuellement il faut être vigilant surtout sur les réalisations des travaux après (Voiries et Mise aux normes accessibilité) ou les décrets d'applications sont loin d'être respectés par les différentes institutions que ce soit local, départemental et régional. Très peu de contrôle sont mis en place et pas beaucoup d'interlocuteurs sont réellement compétents en matière d'accessibilité vu que 98% sont des valides. Nous sommes encore sur une mentalité d'espace et pas sur une culture de facilité d'usage du service public pour les personnes en situation du handicap. Certains organismes locaux « utilisent » des personnes en situation de handicap pour leur montrer le résultats des travaux sans savoir que la personne n'a pas forcément la compétence légale et/ou technique et que son handicap n'est pas celui d'un autre. Pour terminer on oublie souvent d'autres sujets important comme l'accès au logement adapté et au transport... On entend souvent : « on a déjà réalisé ça et on c'est qu'on peut mieux faire »OUI D'ACCORD... Mais on commence quand à mieux faire... ?

Posté par **Xavier.Rêve** le 04 déc 2012 à 16:28

Aujourd'hui le 4 décembre 2012 j'ai à nouveau du décliner un entretien d'embauche faute de pouvoir m'y rendre. Cambrai est sa pauvre mobilité depuis le temps que cela dure, enfin il paraîtrait que les choses devraient changer en 2013, il est plus que temps, les conditions, la fréquence et les coûts des transports ne cessent de se dégrader. Je suis passé à mon grand désarroi au statut de RSA socle. Je suis pourtant formé et dispose du permis de conduire cependant cela ne suffit pas surtout dans un bassin d'emploi en grande souffrance. Je suis formé dans un secteur d'emploi qui de fait est lié à des horaires très décalés. Du coup les transports en commun ne peuvent être l'outil de mes déplacements. J'ai potassé toutes les aides à la mobilité et aucune ne correspond. Les diagnostics de territoire existent pourtant! Il est unanimement reconnu que la mobilité est un frein redoutable à l'insertion professionnelle. Quand, enfin, les projets et les financements répondront ils à ces besoins de manières efficaces? Je dois préciser que j'ai une conseillère pôle emploi tout à fait dévouée qui désappointée ne peut me proposer quoi que ce soit, ne disposant pas des outils. Aujourd'hui la mobilité est mon unique handicap au retour à l'emploi en découle bien évidemment des conséquences sociales et économiques en cascade. Même se rendre à 30km de chez moi est un défi.

Posté par **legarageassocia...** le 10 Jan 2013 à 10:47

Savez vous qu'au garage associatif du cambrésis situé à Honnechy (près de caudry) co- financé par le département, vous pouvez non seulement entretenir votre véhicule vous-même (mise à disposition des ponts, de l'outillage et d'un mécanicien) mais vous pouvez également acquérir des véhicules validés par le contrôle technique, de petite cylindrée, motorisation essence la plupart du temps, car un diesel pollue davantage et n'est pas économique sur de petits parcours). Un partenariat avec le pole emploi vous permet si vous êtes sur le point de signer un contrat de travail d'obtenir une aide de la CAF en vue d'acquérir un véhicule.

C'est aussi cela lutter contre le creusement des inégalités au sein d'un territoire en proposant une alternative au "marché" devenu inabordable pour certains, tout en respectant normes de sécurité, respect de l'environnement, développement d'une économie solidaire !!!

Posté par **Xavier.Rêve** le 07 fév 2013 à 14:06

En effet je connais ce garage associatif, au début il était installé à Escaudoeuvre, ensuite Le Cateau, à ce jour Honnechy. Depuis cambrai, Honnechy est très inaccessible et éloigné. J'ai eu recours à cette association. Mais comment se rendre dans ce garage avec un véhicule qui a besoin de réparation?

Posté par **Association Dro...** le 09 déc 2012 à 15:50

Ce que je vais dire n'est pas un problème essentiel, mais quand même.

A ma grande honte, j'ai découvert récemment non pas l'existence, mais la réalité du réseau Arc en Ciel dans le Nord Pas de Calais, qui structure l'ensemble du Département. Ce réseau me semble peu connu et pas du tout mis en valeur. J'ai eu l'occasion de prendre le bus entre Douai et Orchies. Pour cela, je suis allé sur le site du département, puis celui d'arc en ciel, où j'ai trouvé le numéro de la ligne et les horaires. Le jour dit, je me suis pointé à la station bus (réseau local Evéole) de la Place De Gaulle à Douai. Aucune indication de numéro de ligne sur les arrêts Evéole, rien de rien. Le chauffeur de la ligne Arc en ciel 207 arrivant en sens inverse m'a indiqué le lieu d'arrêt. Sur les arrêts du trajet, au moins la plupart, aucune indication de direction, d'horaire. Comment voulez-vous dans ces conditions favoriser l'utilisation de ces lignes de bus. Paraît-il que ce problème serait bientôt résolu!!! Attendons.

Mais l'existence de ce réseau me réjouit. Jusqu'alors, je réclamaux élus d'anticiper la prochaine augmentation brutale du prix des carburants en prenant des initiatives, genre covoiturage ou réseau de bus. Eh bien, nous sommes en bonne voie. Mais c'est vrai qu'il faudra d'autres initiatives: simplifier les liaisons entre les villes importantes: Douai-Orchies en bus en 45mn au lieu de 25 mn en voiture, dû aux multiples détours. Favoriser le covoiturage en réservant la 3ème voie d'autoroute aux voitures complètes. Faire une grosse campagne d'information,...

Et effectivement, comme cela a déjà été dit par ailleurs: quand les "personnes importantes", style élus, techniciens ou autres, prendront les bus arc en ciel, il est à parier que le service sera plus performant. Pour l'instant, il est quasiment réservé à ceux qui n'ont pas les moyens de se payer une voiture, alors c'est service minimum.

V.Sion

Posté par **Jean Bajodek** le 26 déc 2012 à 14:18

La clé, pour faire la réussite d'un territoire en termes de compétitivité et d'attractivité, est son accessibilité. C'est le handicap que rencontre invariablement l'Est-Cambrésis.

S'il est un fait reconnu que Caudry est une locomotive notamment économique qui tire une grande partie de l'Est-Cambrésis, force est de constater qu'elle loupe un développement exogène par son enclavement et un réseau de grandes voies de communication routière insuffisantes.

Désenclaver l'Est-Cambrésis passerait par la création d'une voie nouvelle Caudry - Denain via Avesnes-Les-Aubert et Villers en Cauchies. Elle permettrait de se piquer sur l'autoroute A2 vers Valenciennes et ensuite sur l'autoroute A23 vers Lille et également sur la rocade minière A21 en direction de Douai et de Lens. Ce serait un atout formidable car l'Est-Cambrésis dispose d'un porte feuille foncier important pour des implantations d'activités mais les entreprises ne viennent pas car l'accès est trop long ou mal desservi.

C'est donc au nom de l'équité territoriale que cette contribution vous est adressée avec un plan IGN faisant figurer en pointillés la proposition de tracé.

Posté par **miclef16** le 31 déc 2012 à 07:08

Cet été, ma nièce alors âgée de presque 15 ans, est venue en vacances chez moi, je lui ai fait connaître le Val Joly où elle a participé à un stage de voile sur 5 après-midi. J'ai dû la conduire tous les jours en voiture, les transports sont pratiquement inexistantes depuis Hautmont ou environs et ceux qui existent ne sont pas adaptés aux horaires des cours. La pratique du sport est dans ce cas réservée en effet à des privilégiés pouvant être conduits (à quel prix pour le porte-monnaie et l'écologie) ou en vacances sur le site. Il y a un manque de synchronisation entre le bus dédié et les services offerts sur la station. Ce serait bien de développer un service comme Taxival sur les communes de l'Avesnois ou dans le cas présent offrir un service de transport personnalisé et économique, à toute personne s'inscrivant à un stage, permettant de regrouper les participants.

Posté par **miclef16** le 31 déc 2012 à 08:30

En Novembre, j'ai fait une cure à Saint-Amand les eaux. Le choix de cette station thermale était motivé avant tout par la proximité de ma résidence, me permettant de rentrer chaque jour chez moi et d'y profiter de mes après-midi. J'avais prévu de faire le trajet en train + bus. Mes horaires de soins y étaient adaptés. J'avais pris mes titres de transport pour la durée de la cure soit 3 semaines.

Le 1er jour: 1er Novembre, il n'y avait pas le transport, j'ai donc pris ma voiture, le 2ème jour je me suis trouvée confrontée aux incidents de trafic SNCF : travaux sur la ligne de la possibilité desquels, je n'avais pas été informée lors de l'achat de mes billets , j'ai fait l'aller-retour, Hautmont Aulnoye-Aymeries par train (aller) et bus SNCF (retour) et ai fait ensuite le trajet vers ma cure à nouveau, en voiture, ce qui m'a permis d'arriver à l'heure pour les soins, cette deuxième option ayant l'avantage de la rapidité.

Le jour suivant, je me suis informée sur les trains utilisables et tout s'est bien passé. Le lendemain, il a été annoncé dans le train que celui-ci allait avoir 15 minutes de retard, ce qui me laissait juste le temps de prendre le bus pour le centre très éloigné de la gare, mais entre Valenciennes et Saint-Amand, il y a eu à nouveau un ralentissement qui m'a fait louper le bus. Je suis arrivée à ma destination finale avec plus d'1H de retard et ai louper 2 soins non permutables car très demandés, remplacés par ce qui restait.

Vu ces problèmes j'ai essayé de voir si une location de vélos n'était pas possible : un pis aller mais j'avais pris les billets de train, j'ai trouvé vélobib sur Lille mais réservé aux lillois et ne permettant de circuler que sur cette agglomération.

J'ai renoncé au trajet en train, me suis fait rembourser mes billets avec une retenue réglementaire et ai repris ma bonne vieille voiture, sans incident ensuite.

Le problème du train en dehors des incidents perturbant la circulation est l'impossibilité de se rendre à des endroits éloignés des gares, hormis avec un taxi, quand il y en a, réservé à une catégorie aisée ou prise en charge.

Posté par **Loïc VITRANT** le 02 Jan 2013 à 23:45

L'année dernière, j'étais dans le lycée à Bavay et je trouvais qu'il n'y'avait pas beaucoup de bus aux heures régulières et surtout le dimanche ou il n'y a que 2 bus qui relient de Valenciennes à Maubeuge je trouve cela triste car à Bavay il y a quand même des ressources à exploiter le musée archéologique sur les vestiges romains qui a une ressource culturelle et un autre musée de la bataille de Malplaquet qui offre aussi une richesse culturelle, donc le fait qu'il n'a pas de bus aux horaires régulières cela décourage les personnes de visiter les 2 musées, donc l'idée que je propose il faudrait plus de bus à des heures régulières pour pouvoir visiter les musées et pour se déplacer le dimanche car vu que c'est le week-end les personnes profitent de sortir de se divertir donc plus de bus serait le bienvenue puis en même temps ça crée de l'emploi car qui dit plus de bus donc recruter beaucoup plus de conducteur (trice) de bus. J'ai une autre idée pourrait on aller avec les bus du réseau Arc en Ciel en partant de Jeumont ou de Maubeuge faire une sortie au musée Louvre-Lens qui propose une immensité de choses culturelles je pense que ça serait bien pour les personnes à faible revenus ou pour les lycéens collégiens étudiants car la SNCF applique des réductions mais c'est encore trop cher pour les personnes qui ont un petit budget.

Posté par **Laurent Courouble** le 09 Jan 2013 à 13:17

Je partage ma voiture depuis 2004 avec des voisins. Nous avons été jusqu'à 8 personnes. Cette solution me paraît être quelque chose à développer pour compléter l'offre de service public et privé. Une étude a été réalisée en 2009 précisant qu'il y avait un fort potentiel de développement. <http://www.adetec-deplacements.com/etudes.htm>

Des outils (guide) viennent d'être mis en place au niveau national pour régler les freins que représentent l'assurance et l'usage collectif. Contact : Bruno Cordier, ADETEC, bcordier.adetec@orange.fr

Posté par **Laurent Courouble** le 09 Jan 2013 à 13:25

Aux côtés de l'offre de transports publics et de l'offre des opérateurs privés, existe une offre de structures de l'Economie Sociale et Solidaire (associations...) qui répond à une demande de mobilité sociale et/ou professionnelle qui n'est pas aujourd'hui assurée par ces deux secteurs.

Je prends pour exemple, une personne habitant Tourcoing, bénéficiant d'une offre importante de transports publics mais qui ne sait pas lire. C'est une association qui va l'accompagner dans son parcours pour lever les freins à l'usage des transports publics de droit commun.

Un guide vient d'être réalisé montrant bien l'offre complémentaire aux transports publics sur la métropole lilloise.

<http://www.ecomobilite.org/Annuaire-des-acteurs-de-la>

Posté par **amandine** le 09 Jan 2013 à 15:07

Je trouve que le temps d'être dans les bus est trop long le trajet de Masnières à Avesnes les aubert et trop long. Je mets 2h pour rentrer à mon domicile. Je prend le bus à Masnières à 15h39 ligne 304 j'arrive à la gare à Cambrai à 16h, je suis obligée d'attendre 16h20 pour le bus d'Avesnes les Aubert ligne 302 ou 332 et j'arrive à Avesnes les aubert à 17h. Il devrait y avoir une ligne directe en sachant qu'il y a un centre de formation. De Masnières à Cambrai il n'y a pas de bus à 16h ou 16h30. Donc entre 15h30 et 17h30 il y a de l'attente.

Posté par **cyril** le 09 Jan 2013 à 15:34

Je suis stagiaire de la Formation Insertion Jeune mobilité à ACTION Masnières. Tous les jours, je fini à 15h30. Le bus 304 Cambrai passe à 15h37 à l'arrêt Mairie. Si j'ai le malheur de rater ce bus, le prochain est à 17h30. En cette période hivernal, il est difficile d'attendre le prochain bus par ce temps.

Posté par **thibaut delaunay** le 11 Jan 2013 à 15:38

Bonjour, tous les étés, je suis intérimaire, et j'ai remarqué que les zones industrielles étaient très mal desservies par les transports en commun. Il n'y a que très peu d'arrêt dans ces zones qui se trouvent en périphérie des grandes villes et donc des lignes de transport. De plus, les horaires ne sont pas adaptés. De nombreux travailleurs commencent très tôt vers 5 heures du matin parfois, or les services de bus ou métro ne fonctionnent pas encore. De même il peut arriver que l'on termine tard, vers 21 ou 22 heures, et les bus ne fonctionnent plus. Il serait peut-être envisageable de revoir les horaires, les dessertes et la fréquence vers ces zones où travaillent de nombreuses personnes, qui n'ont pas de voiture.

Posté par **CTDE AVESNOIS** le 24 Jan 2013 à 12:29

Résidant le sud avesnois et exerçant mes fonctions dans cet arrondissement, la mobilité est à la fois inhérente à ma vie quotidienne mais également à celle de mes usagers. L'accès aux transports ferroviaires par exemple depuis la multitude de petits villages de notre territoire est quasiment impossible, l'utilisation de transports en commun compatibles avec des horaires de travail classiques ou décalés tout aussi improbable...

Je souhaite soumettre l'idée de développer un service d'autopartage, au départ et à l'arrivée des gares, des équipements culturels, des établissements scolaires...

Des véhicules électriques, pouvant se conduire sans permis, et permettant de se rendre, de façon autonome, vers les gares les mieux desservies pour se rendre au travail ou en formation, vers les sites culturels ou touristiques du territoire... Idem pour des visiteurs ponctuels, qui trouveraient dans la gare (Aulnoye Aymeries par exemple) un véhicule pour se rendre dans les secteurs plus isolés en campagne ou vers des sites culturels ou touristiques (musées, Val Joly, zoo...).

La tarification devrait être progressive, accessible, complémentaire d'abonnements au réseau Arc en ciel ou T.E.R. ...

Ces véhicules en autopartage devraient également pouvoir se substituer aux traditionnels véhicules de service des agents du Dpt ou à l'utilisation de véhicules personnels...

Les investissements pourraient se cofinancer, dans le cadre des contrats de territoire, entre communes, EPCI, Région, DPT, mécénat commercial...

Posté par **Ecole des conso...** le 29 Jan 2013 à 12:22

Collaboratrice sur l'école des consommateurs et le forum permanent de l'insertion pour l'association ACTION, j'en ai profité pour créer un moment d'échanges sur la mobilité avec les usagers de l'école des consommateurs de Masnieres. Il en est ressorti que les usagers ne se sentent pas en sécurité dans les transports en commun, pas assez de règles de sécurité à leur sens. Mais le plus gros problème rencontré concerne la fréquence des bus. En effet l'attente aux arrêts de bus peut parfois atteindre 2h, sans parler du manque de bus : après 18h30 plus de bus et avant 6h pas de bus non plus, ni le dimanche. Il est donc difficile de trouver un emploi de nuit par exemple, pour une personne utilisant les transports en commun. Mettre en place des navettes pour les transports de nuit ou inter communautés de communes pourrait être une solution. De plus il serait envisageable de coordonner les horaires de bus avec les horaires de trains pour les longs déplacements. Le tarif des bus a lui aussi était montré du doigt, en effet payer 1.50 pour faire deux arrêts ou descendre au terminus ne leur semble pas équitable.

En ce qui concerne les autres types de transport, le partage de la route entre cyclistes et automobilistes semble poser problème. En effet, les pistes cyclables ne sont pas assez nombreuses et parfois se terminent en plein milieu d'une route créant une situation de danger. Sans parler de l'entretien des routes et du tarif autoroutier qui reste élevé pour peu de travaux.

L'idée de la mise en place d'un tram a été évoquée.

Posté par **Ecole des conso...** le 29 Jan 2013 à 16:48

Nous sommes les usagers de l'école des consommateurs d'Avesnes les Aubert. A ACTION nous trouvons qu'il y a manque de civilité dans les transports en commun, manque de places réservées aux handicapés. On n'est pas assez informé pour les horaires et il y a des problèmes avec la carte PASS : une carte individuelle (il faudrait une carte pour la famille). Généralisation des bus sans marches plus pratique pour les personnes handicapés, les poussettes, les charrettes.

Il faudrait au moins un bus toutes les heures et que les correspondances soient améliorées, de plus les horaires de bus sont parfois difficilement compréhensibles ou inexistant sur les arrêts de bus.

Posté par **Facon-FOUQUET** le 29 Jan 2013 à 16:52

Nous faisons parti de l'école des consommateurs d'Avesnes-les-Aubert de l'association Action. Il faudrait mettre un peu plus de bus car il n'y a pas beaucoup de correspondance. Quand c'est les écoles, il y a trop de monde dans les bus et pas assez d'information sur les horaires.

Il faudrait qu'il est un tram déjà il en aurait un peu plus souvent, et aussi pour l'écologie.

Posté par **Gaël** le 30 Jan 2013 à 04:59

Sur un certain nombre de mes déplacements, je suis dans l'obligation de faire usage successivement du bus et du train. Seulement, un constat s'impose, la concordance entre les horaires d'arrivée des bus aux différentes gares, ne coïncident pas avec les horaires des départs de train.

Exemple : - Départ de Steenvoorde à **13h05** - Place Saint Pierre, via la ligne 109 6 Winnezele - Armentières
- Arrivée à **13h36** à la Gare de Bailleul.

Seulement, le train de la ligne 8, en direction de Dunkerque > Lille, part de la gare de Bailleul à 13h23, pour arriver à 13h44 en gare de Lille Flandres.

Par conséquent le bus en partance pour Bailleul aurait plus grand intérêt à passer au moins un quart d'heure plus tôt afin de faciliter nos déplacements.

Autre exemple, tout à fait édifiant, néanmoins assez ennuyeux : le train de la ligne 8, Lille ->Armentières->Hazebrouck->Dunkerque-> au départ de Lille Flandres à 19h, arrive à Bailleul à 19h21.

Seulement le bus 109 13 Armentières - Winnezele à l'arrêt de bus de la gare de Bailleul, s'arrête à 19h17, où plutôt ne s'arrête pas du fait qu'il n'y a aucun passager. Ce bus arrive place St Pierre à Steenvoorde à 19h45.

Dans ce cas précis il est donc totalement impossible après le dernier train adéquat de 18h35, de regagner Steenvoorde en transport en commun au départ de la gare Lille Flandres.

Il suffirait simplement que le bus de la ligne 109 13 Armentières-Winnezele qui connaît un arrêt à la gare de Bailleul à 19h17, s'arrête à cet arrêt seulement 10 minutes plus tard, soit 19h27, pour que prendre le train à 19h à Lille Flandres puisse permettre de prendre intégralement les transports en commun par la suite via le bus.

Ainsi rendre compatible les horaires de bus et de train pour les transports en dehors de la métropole lilloise, facilite la vie des étudiants et travailleurs, et conduit à une véritable logique de transport en commun intégral. Ceci est possible seulement en modulant de quelques minutes le passage des bus ou des trains, de sorte qu'ils puissent coïncider.

Cf. : http://www.exoss.com/exosite/public/oridest2.php?wk=_a&wvx=_a.c&Validite...

http://www.exoss.com/exosite/public/oridest2.php?wk=_a&wvx=_a.c&Validite...

http://telechargement.ter-sncf.com/Images/Nord_Pas_De_Calais/Tridion/FH_...

http://www.exoss.com/exosite/public/oridest2.php?wk=_a&wvx=_a.c&Validite...

Posté par **tanaka59** le 31 Jan 2013 à 22:07

Résidant du quart nord-est de la métropole Lilloise et utilisateur régulier des TC et parfois de la voiture, je tiens à signaler des carences en matière de transports extrêmement importantes.

Les TC et train :

- Ligne 20 : dans la quart nord-est (Roubaix/Hem/Lannoy) la ligne 20 dessert Foret/Hem/Roubaix/Lannoy/Lys Lez Lannoy/Toufflers. Cette ligne forme un « U » et ne dessert pas la ville de Saily Lez Lannoy. Afin de mailler au mieux le territoire il est intéressant de former un « ring » complet sur cette ligne. Ceci peut s'inscrire dans le cadre du plan « Corolle » de Transpole. A noter également qu'un - voire 2 - bus passent par heure. Ce qui est insuffisant pour Saily qui est pourtant plus proche du centre de Roubaix que sa voisine Foret !!!

- Ligne 47 : aujourd'hui la ligne 47 relie Wattlelos / Leers / Lys Lez Lannoy / Hem / Foret / Villeneuve d'Ascq. Cette ligne voit circuler 1 à 2 bus par heure. Il est inadmissible que Wattlelos (42 000 habitants et 5^{ème} ville en termes d'habitants de LMCU) ainsi que Villeneuve d'Ascq (65 000 habitants et 4^{ème} ville en termes d'habitants de LMCU) ne soient pas reliées décemment ! A l'heure actuelle il faut obligatoirement passer par Roubaix et Lille pour se rendre à Villeneuve d'Ascq. Soit 1h de bus et métro !!! Une hausse des fréquences des passages entre ces villes est nécessaire.

- Ligne Transpole - Tec Roubaix / Tournai. Il existe une ligne (le « MWR ») qui relie Mouscron et Roubaix. Il est intéressant de développer un concept similaire entre Roubaix et Tournai. Côté Belge le réseau des Tec venant de Tournai s'arrête à Toufflers Douane. Il serait judicieux de prolonger cette ligne avec un service de bus « express » à raison de 1 à 2 bus en heure creuse et 2 à 3 bus en heure pleine.

- Dessert ferroviaire Lille – Herseaux : La ville d'Herseau dispose d'une gare, celle-ci est à 500 m de la frontière avec Wattlelos. Alors qu'actuellement il faut 45 minutes pour faire Wattlelos – Lille en bus + métro. Il apparait intéressant d'améliorer la desserte ferroviaire depuis Herseaux vers Lille. La création d'un arrêt supplémentaire sur la ligne MWR à hauteur de Herseaux gare est nécessaire pour renforcer l'offre TC et train.

- prolongement de la ligne 1 du métro : Il est désormais utile de lancer le prolongement de la ligne 1 à Eurasanté vers le sud de l'agglomération Lilloise. Au terminus de 4 Cantons il est également intéressant de prolonger le métro vers l'aéroport de Lesquin en passant sous le CRT.

- le tram train : favorable à la création d'un service express de tram train entre Lille et Lens/Douai

Pour le fluvial :

- Canal Seine nord : oui à ce projet qui pourra enlever une part des camions de la route

La route :

- D 700 : l'antenne sud de Roubaix voit passer 20 000 véhicules par jour, cette voie express n'est pas doublée et comporte un grand nombre de carrefours giratoires qui provoquent pollution et embouteillages. Les carrefours giratoires sont sources d'accidents ! Il y a mélange des flux des voiries secondaires et primaires. A noter que le carrefour giratoire « Schering » a vu une 3^{ème} file pousser. Ceci a empiré le nombre d'accidents. Après comptage personnel j'ai relevé une moyenne de 3 à 4 accrochages par jour à ce giratoire sur la seule période du 20 décembre 2012 au 5 janvier 2013. L'installation des feux à ce carrefour est un véritable danger pour la sécurité de ce carrefour. Pour améliorer l'écoulement du trafic et supprimer des points de congestions la mise à 2x2 voies + le dénivellement complet s'impose. Les riverains en bordure de cet axe souhaitent également l'implantation de mur anti bruit.

- N41 et N47 : ces deux chaussées express relient Lille à Béthune/ Lens. Cependant ces axes comportent eux aussi un grand nombre de carrefours giratoires qui créent des ralentissements (au nombre de 7). Il y a mélange des flux sur la N41 et la circulation des voies secondaires qui ne fait que « couper l'axe ». Le dénivellement complet devient urgent, chaque jour c'est près de 40 000 véhicules qui empruntent cet axe mal aménagés. Les giratoires sont sources de pollution et de bouchons.

- courbe de Babylone : L'échangeur N227 / A22 / D6d est une aberration routière ! Les usagers en provenance du sud de la métropole (N227) se dirigeant vers Roubaix (D6d) doivent emprunter une sortie, viennent ensuite buter sur un feu avant de pouvoir reprendre la D6d. Les emprises de la liaison vers Babylone existent encore. Il paraît intéressant de limiter la vitesse à 50 km/h dans ce secteur en amont et de créer une vraie sortie vers la D6d depuis la N227 en utilisant les emprises existantes : <http://maps.google.fr/maps?q=Carvin&hl=fr&ll=50.646698,3.147744&spn=0.004721,0.013078&oq=car&t=k&hnear=Carvin,+Pas-de-Calais,+Nord-Pas-de-Calais&z=17>

- A22 mise à 2x3 voies : actuellement l'A22 supporte un trafic quotidien de 65 000 véhicules, le triplement n'est toujours pas prévu alors que ceci est possible jusqu'à Courtrai ! L'implantation future des zones commerciales autour de Tourcoing ne va rien arranger du tout ! Un secteur plus qu'encombré sur les portions à 2x2 voies. Il est à noter que cette autoroute est dans un état déplorable ! Insalubrité de la berne centrale (des tas de bouteilles jonchent la berme et les bas côtés !), absence de mur anti bruit pour une autoroute urbaine, revêtement des chaussées dans un état de délabrement croissant, accotements instables (dernier en date en janvier 2012).

- D945 : actuellement Armentières se voit construire une déviation. Il s'agit là d'une voie de contournement aux caractéristiques « chaussée expresse » mais réduite. On y attend 15 000 véhicules par jour (chaussée qui sera à 2x1 + giratoire alors que la place y est pour du 2x2). La D945 s'inscrit dans le prolongement de la N58 (voie expresse Comines Warneton). En Belgique l'axe supporte tout autant de voitures par jour. Elle permet de relier directement l'A19 à hauteur de Menin, mais est dans un état déplorable ! Dans le cadre d'un accord d'Eurométropole (Lille / Courtrai / Tournai) il est impératif de lancer les études pour porter cet axe à 2x2 voies. Il s'agit d'une voie importante dans les liaisons Armentières / Comines / Menin / Ypres.

- Contournement autoroutier sud de Lille : Afin de séparer les flux de transit et des locaux il apparaît important la réalisation de ce contournement. Chaque jour près de 200 000 véhicules empruntent l'A1 (1^{er} autoroute en termes de trafic en province). On compte près de 45 000 véhicules qui transitent par Lille sans s'arrêter (20 000 camions et 25 000 véhicules légers). La séparation des flux locaux de ceux de transit devient nécessaires. L'A1 n'est plus en mesure de supporter le trafic qu'elle voit passer. Il est à noter que 70% des Lillois sollicitent ce contournement (sondage de 2006 SOFRES pour LMCU).

Posté par **Forum Permanent...** le 01 fév 2013 à 12:30

Premier exemple, un demandeur d'emploi résidant à Solesmes et devant se rendre à un rendez-vous au Pôle Emploi du Cateau pour 9h devra :

Prendre le bus de 8h20 à Solesmes pour arriver à 8h45 au Cateau.

Il ne pourra repartir qu'à 12h15 du Cateau pour revenir à 12h40 sur Solesmes.

Soit 4h40 de « gâchées » pour un rendez vous de 20 minutes et un trajet de 22 kilomètres aller/retour.

Deuxième exemple, une personne ayant l'opportunité de reprendre un emploi dans le secteur industriel aux horaires postés ne pourra s'y rendre en bus. En effet, les horaires de travail du matin, de l'après midi ou de nuit sont tous incompatibles avec le passage des bus.

Troisième exemple : les personnes qui doivent effectuer des trajets inter-arrondissement dans le cadre d'une reprise d'emploi. Les horaires entre bus et trains coïncidant rarement, une personne qui habite dans un village proche de Cambrai ne pourra pas prétendre travailler sur Valenciennes en transport en commun.

Posté par **Forum Permanent...** le 01 fév 2013 à 12:34

Dans un collectif un professionnel de l'insertion témoigne : il doit se rendre une journée sur Lille pour assister à une réunion et décide d'utiliser les transports en commun (bus au départ du Cambrésis, train jusque la métropole puis trajets à pieds ou en métro dans Lille).

Résultat : il passe 45 minutes environ à organiser ce « périple » et doit chercher des informations sur les horaires et tarifs en naviguant sur des sites internet pas toujours explicites.

Si un professionnel, pourtant habitué à manipuler l'outil informatique, passe autant de temps pour s'organiser, qu'en sera-t-il de l'utilisateur qui n'est pas un utilisateur régulier des TIC?

MISSION IMPOSSIBLE

Posté par **Forum Permanent...** le 01 fév 2013 à 12:36

1,50 € le trajet, que vous fassiez 1 arrêt, 2, ou 12...

1,50€ le trajet, que vous soyez cadre, travailleur « pauvre », allocataire du RSA ou demandeur d'emploi...

La mise en place d'un tarif « préférentiel » voir l'instauration **de la gratuité** des transports ? (La ville de Cambrai va tester ce système avec une navette, d'autres villes en France l'ont déjà adoptées... à quand la généralisation?).

Posté par **Forum Permanent...** le 01 fév 2013 à 12:39

Les autos écoles « classiques » ne favorisent pas l'accès au permis des personnes en insertion :

Premièrement d'un point de vu financier mais aussi et surtout d'un point de vu **pédagogique** (leçons de codes se résumant à de simples diffusions de dvd sans explications ou véritable accompagnement)

En ce sens les autos écoles sociales, à l'image de celle de l'association ACTION sur le Cambrésis, sont à développer pour favoriser l'accès de TOUS au permis de conduire.

De plus des aides financières existent (APRE du Pôle Emploi) et permettent de financer une partie du permis de conduire voir l'achat d'un véhicule. Cependant les critères de sélection mis en place ne facilitent pas la mobilisation de ces fonds.

Il semble que la mention « permis B plus véhicule » est devenu le critère regardé en premier sur un CV avant les diplômes !!!

Posté par **pascal.laby** le 01 fév 2013 à 14:10

Complémentarité et cohérence des modes de transport/déplacements sur un territoire :

Partenaire des collectivités locales et territoriales sur leurs compétences respectives de formation, d'insertion, de développement économique, de Développement Social Local..., notre association ACTION accompagne donc nombre d'habitants du Cambrésis dans leur démarche quotidienne de consommateur, de producteur/travail et plus largement encore de citoyen.

Sur notre territoire, nous partageons l'analyse, avec les usagers et avec d'autres acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, que c'est la complémentarité et la recherche d'une cohérence efficace entre les différents modes de transport/déplacement/mobilité qui peut et doit répondre non seulement aux besoins mais encore aux demandes.

Les réponses publiques/privées, secteur marchand/non marchand/associatif peuvent se compléter pour offrir des solutions les mieux adaptées aux différentes attentes des habitants.

Ainsi, l'idée d'une plateforme générique multipartenariale qui associera transport en commun/train, bus arc en ciel, bus urbain, taxi privé, prêt de cycle, motocycle, voiture individuelle, véhicule partagé..., mais également services gérés de covoiturage, transport à la demande..., peut avantageusement être développée sur ce territoire.

Depuis quelques années, sur tout le territoire départemental et sur le Cambrésis en particulier, le Conseil Général consacre dans son PLDI des moyens destinés à favoriser le développement de la mobilité des allocataires du RSA. Par delà les objectifs spécifiques en faveur des allocataires RSA, l'ambition du collectif qui porte cette action sur le Cambrésis, est de créer en 2013-2014 les conditions favorables à la création d'une telle plateforme collégiale à l'horizon 2015.

ACTION et les autres, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire agissant en faveur d'une mobilité accessible à tous et des transports comme vecteurs de justice sociale (liberté, égalité, mobilité) doivent avoir toute leur place dans cette plateforme.

Au terme de plusieurs années d'expériences partenariales menées avec l'es usagers, quels que soient leurs statuts, en démarche participative et à la faveur d'expérimentations, nous pensons que la réponse est collégiale, collective, commune, à partager avec et entre les différents acteurs des transports et de la mobilité, au moins à l'échelle du territoire.

Pour ACTION, contribution 1 Pascal Laby

Posté par **pascal.laby** le 01 fév 2013 à 14:34

En qualité de citoyen qui milite pour une place contenue de la concurrence, de la compétitivité..., pour la limitation des profits et pour soustraire certains services à la seule marchandisation (Santé, éducation/formation, dimensions vitales de l'eau et l'énergie...), j'invite à saisir cette superbe occasion offerte par l'exécutif du Conseil Départemental du nord, pour s'emparer avec nous de la réflexion sur la GRATUITE. N'esquivons pas le débat qu'ont courageusement engagé une quinzaine d'agglomérations (souvent des EPCI donc), pour l'intégrer à un corpus de préconisations, parfois hybrides, qui conjuguent les des réponses diverses, mais où la gratuité à Aubagne, comme à Chateauroux ou Compiègne, soit pratiquée avec succès et satisfaction unanime.

Posté par **Guy Lefebvre** le 04 fév 2013 à 18:47

Il faut envisager un délestage large au Nord-Est de Cambrai, permettant de relier rapidement Le Cateau Cambrésis et Caudry à l'autoroute A2. Le tracé le plus pertinent passerait par Caudry et pourrait alimenter quelques points importants tels que la commune de Beauvois en Cambrésis, la laiterie d'Awoingt ou encore l'arrière de la zone de l'hypermarché Auchan entre Naves et Escaudoeuvres.

Cette liaison rapide connectée à la rocade dite « rocade minière » à Douchy les Mines, permettrait aux véhicules venant de Le Cateau Cambrésis et Caudry de bifurquer à Douchy les Mines sur les axes menant à Douai, Valenciennes, Lille, Bruxelles, ou encore Paris, et à l'autre extrémité d'être prolongée éventuellement vers Saint-Quentin.

Nous serions donc en présence d'un axe structurant reliant plusieurs grandes villes et régions.

Aujourd'hui, l'aire métropolitaine lilloise est un exemple de métropolisation croissante. Ce phénomène est notamment caractérisé par la montée en puissance de métropoles qui attirent et concentrent de grands bassins de population, d'emploi et de consommation, au détriment d'autres territoires essentiellement plus ruraux.

C'est ainsi que cette configuration au profit de la métropole lilloise implique une polarisation vers le nord du Cambrésis, en sachant que les axes de communication facilitent les liaisons entre l'aire métropolitaine et le nord-ouest de notre arrondissement. Cette polarisation du territoire semble en apparence renforcer actuellement le poids de l'ouest de l'arrondissement, qui bénéficie d'une position géographique plus favorable et d'un accès plus facile via notamment la route départementale Cambrai-Douai (*Source : SCOT du Cambrésis*).

En termes d'aménagement, toutes les orientations récentes tentent d'insérer le Cambrésis dans la dynamique de la métropole lilloise. Cependant, cela se fait malheureusement au détriment de l'est de l'arrondissement.

C'est pourquoi, je considère qu'il faut un rééquilibrage fort de l'ensemble du Cambrésis. Cette orientation passe d'ailleurs par le renforcement des partenariats avec les territoires voisins (Arrageois – Douaisis – Valenciennois). Il est à préciser que tout cela n'occulte pas la place du Cambrésis dans l'aire métropolitaine.

Le Cambrésis ne peut être un territoire coupé en deux, à deux vitesses. Au contraire, il doit être un et indivisible, et considéré comme tel.

Posté par **oulahcene** le 08 fév 2013 à 16:37

Je suis tout entièrement d'accord avec vous. Etant Douaisienne, bénéficiaire du RSA, il y a un grand problème de transport pour les allocataires du RSA ainsi pour les demandeurs d'emplois et sans oublier les personnes âgées et mobilité réduite. Déjà au Douaisis il n'y a aucune information sur les passages, horaires, arrêts du transport en commun ARC EN CIEL. Qui et comment en bénéficier ? Ici, dans mon arrondissement, le transport en commun est EVEOLE, avec un service très difficile et surtout incompréhensible pour les personnes âgées, mobilité réduite et dites handicapées. Prendre le bus puis le fameux TRAM pour se rendre à un rendez-vous soit médical, soit emploi ou administratif. Ce qui vaut une heure de trajet et auparavant nous mettons 15 minutes avec un trajet bus direct. De plus ces transports en communs Bus/Tram ne sont pas équipés à la montée et descente aux personnes âgées et mobilité réduite, même aux mères accompagnées d'une poussettes et des enfants bas âge. Croyez moi, j'ai vu beaucoup de personnes faisant des chutes et sans que le(la) conducteur s'en préoccupe. Nous vivons dans un monde non respect à autrui.

Je pense que si ARC EN CIEL rentre en concurrence avec d'autres organismes en transport en commun dans différents arrondissements, villes, avec des tarifs spéciaux et équipés pour différents catégories, là je crois qu'il y aurait accessibilité sans contrainte ouverte à tous.

Posté par **Carole DUQUESNO...** le 05 fév 2013 à 16:26

En tant que Référente RSA, le problème de mobilité est un frein récurrent à l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA. Le réseau Arc en Ciel étant le seul en matière de transport en commun sur le Cambrésis, je propose l'accès gratuit des lignes de bus en milieu rural pour les allocataires du RSA.

Posté par **Franck Gahinet** le 06 fév 2013 à 19:42

Née en 1991 sur le territoire des 7 Vallées (Pas de Calais), notre association a pour objet de faciliter localement, sous toutes ses formes, la mobilité en milieu rural des personnes afin de :

- Lutter contre l'isolement, l'exclusion et aider à l'insertion sociale et professionnelle,
- Permettre de manière équitable et solidaire, l'exercice du droit au transport pour tous,
- Favoriser le développement local durable et la préservation de l'environnement.

LIEN PLUS propose actuellement les services suivants aux habitants du territoire des 7 Vallées :

- Location de cyclomoteurs,
- Transport par véhicule pour accès aux lieux d'emploi et de formation,

- Transport par véhicule pour accès aux lieux de soins, pour des démarches administratives ou maintien des relations familiales,
- Centrale d'information transport,

Centrale de covoiturage (internet (www.covoiturage-5962.fr) et téléphone (0321862766))

Fort de son expérience, notre association peut fournir un conseil, voir un accompagnement méthodologique et technique aux collectivités locales, aux porteurs de projets, la sollicitant sur la mise en œuvre et/ou la consolidation de services d'aide à la mobilité des personnes.

Posté par **oulahcene** le 08 fév 2013 à 17:11

Il y a aujourd'hui un gros souci : une personne au chômage indemnisée ou non, inscrite à POLE EMPLOI, avec une reconnaissance de la MDPH travailleur handicapé, suivie entre parenthèses par CAP EMPLOI, est mis de côté au niveau : recherche emploi, aide aux transports, à un entretien embauche. Cette personne va voir les services CAP EMPLOI qui celle ci ne sait pas comment la renseigner donc la dirige vers POLE EMPLOI d'où leur réponse est : "Nous pouvons vous aider ou vous renseigner, veuillez vous diriger vers les services CAP EMPLOI, puisque vous dépendez d'eux". Là ils jouent aux tennis avec ces personnes, chacun renvoie la balle et l'autre se trouve en difficulté, aucunes aides, aucunes réponses, aucun respect ce sont des personnes comme tout le monde, le handicap est causé soit par une maladie ou un accident privé ou travail et non Mentaux. Alors ma question est : y a-t-il vraiment une reconnaissance de travailleur handicapé ou ce juste un écrit simple sur papier daté, cachet après passage en commission ???

Posté par **Didier D.** le 12 fév 2013 à 22:49

Jacqueline a raison. J'espère que son témoignage **contribuera à rendre le transport en commun gratuit.**

Après tout, combien les contribuables payent indirectement la facture du transport individuel, il faut compter toutes les externalités. Santé des humains, réparation, rénovation, construction du réseau routier. Etalement urbain.

Allez aux Pays-Bas, et comparez ! Il y a une différence ? Normal, il n'y a pas de Lobbyistes du transport individuel, car il n'y a pas de constructeurs de voitures. Tout est dit...

Encore merci Jacqueline de votre contribution, vous allez faire changer le monde, je suis sûr que les choses changeront lorsqu'un humaniste élu visitera ce site.

Posté par **oulahcene** le 13 fév 2013 à 01:30

Je suis tout à fait d'accord avec vous, JAQUELINE. Oui, de nos jours cela est très difficile, les prochains mois le seront encore pire. Donc, vous avez le choix de rester chez vous et d'économiser les 3€ pour votre pain quotidien. Mais tout en gardant le silence comme beaucoup d'autres citoyens le font. Et par contre, vous pouvez aller une fois de temps en temps aux activités forum citoyens pour dire à haute voix "STOP! Nous voulons un transport gratuit". En contribuant, sortez de chez vous et expliquez le problème de transport et mobilité dans votre quartier et région, là grâce à vous, les élus peuvent vous attendre écouter et dire : "STOP, il y a Urgence !!!"

C'est vrai que votre choix est difficile.

Mais mon avis et conseil, réfléchissez bien car sans notre contribution, révolte et colère, nous aboutirions pas à avoir quelque chose de concret (ni pour vous, ni pour les citoyens).

Courage et patience Jacqueline...

Posté par **ma delmoitie** le 11 fév 2013 à 13:02

"Je vis avec le RSA, une fois retirés le loyer et les charges fixes, il me reste à peine de quoi me nourrir. On me propose de participer à des actions d'insertion comme le Forum Citoyen. Je vis avec 3 euros par jour, un aller-retour en tram pour aller à l'activité me coûte 3 euros. A votre avis, je choisis quoi ? Manger, ou aller m'exprimer et commenter les dispositifs d'insertion ?"

Jacqueline, habitante de Anzin, membre du CAPEP

Posté par **Didier D.** le 28 fév 2013 à 00:24

Le vélo et la marche à pied n'est pas une solution de court-terme pour les classes moyennes en villages autour des métropoles. Mais il ne faut pas l'écarter pour aller chercher du pain, aller à la salle de sport à 500 m.

Il faut donc que les collectivités s'organisent en mutualisant leur offre d'*attractivité territoriale*. L'**émergence d'ECO-PARC INDUSTRIELS**, ainsi les habitations se resserreront des zones avec moins de déplacement et là le transport doux reviendra.

Posté par **bruceplane** le 13 fév 2013 à 22:34

Croire que la solution est de développer les transports en commun ou de préférer le vélo, c'est ne rien savoir des nécessités de déplacements des habitants du Nord-Pas-de-Calais.

Prenons un couple avec deux enfants. Le mari travaille à un endroit, son épouse à un autre, le plus jeune enfant est à l'école et le plus grand au collège. Tous les 4 se déplacent donc tous les jours et à des heures différentes.

Ok pour les enfants : la marche à pied, le vélo ou les transports en commun (bus) sont l'idéal.

Mais ce n'est pas le cas pour les parents qui doivent non seulement penser à aller au travail mais aussi à reprendre leurs enfants à leur retour (chez les grands-parents, chez une nounou, à la garderie, etc.). Dans ce cas, il faut qu'au moins un des deux parents ait une voiture : il est très rare que la gare ou l'arrêt de bus se situe à côté de chez la nounou ! Et ensuite il faut que tout le monde rentre à la maison ! A moins de partir de chez soi avant 7h du matin et de rentrer chaque soir après 20h, la voiture est indispensable dans ce cas que ce soit un petit ou un grand trajet. Même si parfois on peut laisser sa voiture à la gare...

Résultat : aller travailler coûte très cher (les tarifs SNCF augmentent de mois en mois tout comme le coût des carburants).

La solution serait donc d'arrêter de concentrer les emplois (notamment tertiaires) sur la métropole lilloise. Depuis quelques années, de nombreuses administrations importantes ont quitté Douai pour Lille ; quel intérêt ? Alors même que les emplois tertiaires sont ceux qui s'adaptent le mieux au télétravail ou au travail loin des centres urbains...

C'est avant tout une réflexion sur l'aménagement de la Région qu'il faut mener.

Posté par **ma delmoitie** le 18 fév 2013 à 15:31

J'habite Denain, je suis à la recherche d'un emploi sur le bassin du Valenciennois et au-delà. Pour démarcher des employeurs sur Valenciennes, ça me coûte 3 euros (un aller-retour en tramway) : c'est possible en début de mois ... mais ça part vite ...

J'ai appris qu'il existe une réduction de 1 euro sur le carnet de 10 tickets, mais pour le savoir j'ai dû écrire un mail au CCAS. Pourquoi il n'y a pas d'informations claires affichées partout ???

Avec Pôle Emploi, on a une aide de 200 euros maximum par an, c'est nettement insuffisant, j'utilise ma voiture obligatoirement pour postuler en usine car elles sont mal desservies. Pôle Emploi rembourse le kilométrage (le plus court, pas forcément celui que je dois utiliser), mais ni les péages, ni le logement.

L'aide à la mobilité du Département (APRE) est ouverte aux allocataires du RSA, mais pas aux gens en ASS comme moi, ou en ARE ... Il faut prévoir les mêmes aides à la mobilité pour TOUS !!! Ras-le-bol du millefeuille de dispositifs avec des critères très restrictifs (Voiture & Co par exemple). C'est très compliqué, et quand on change de statut, c'est la catastrophe ... il faut tout refaire. Quand on cherche du boulot, on a d'autres priorités que de s'arracher les cheveux pour savoir comment faire pour se déplacer après le 15 du mois !!!

Il est temps de réfléchir à une politique mobilité cohérente sur tout le Département et pour tous les nordistes.

Isabelle, membre du Forum Citoyen du Valenciennois

Posté par **ma delmoitie** le 18 fév 2013 à 15:34

Je me déplace régulièrement à Valenciennes en partant de Louches près de Denain. Je viens d'apprendre que la ligne 30 part du Conseil Général jusque l'espace Villars. Ca va m'éviter une heure de trajet, car je ne connaissais pas cette ligne, et ça fait 2 ans que je fais ce trajet en une heure au lieu de 30 minutes.

Ca serait bien de faire une communication claire et accessible pour tous, merci

D. membre du Forum Citoyen du Valenciennois

Posté par **ma delmoitie** le 18 fév 2013 à 15:37

Il y a une inégalité de traitement entre les communes rurales du Denaisis : si on habite Thiant, aller à Denain est une vraie galère.

Par contre, de Louches c'est super : on peut prendre la ligne de Roelux, celle d'Escaudain, de Neuville, de Bouchain. On se déplace facilement car on est bien desservi, pourvu que ça reste comme ça !

Z. membre du Forum Citoyen du Valenciennois

Posté par [ma delmoitie](#) le 18 fév 2013 à 15:40

J'habite le Faubourg du Château à Denain, je vais régulièrement dans le quartier Bellevue : il y a un bus par heure, il ne faut pas le louper ! Je dois systématiquement quitter mes activités un quart d'heure avant la fin.

Je constate que beaucoup de gens ne viennent pas à la Maison de Quartier à cause de ça, c'est trop galère pour aller rechercher les enfants à l'école au Faubourg.

J. membre du Forum Citoyen du Valenciennois

Posté par [ma delmoitie](#) le 18 fév 2013 à 15:43

Quand je consulte les horaires sur le site de Transville (j'habite à Denain), je constate très souvent qu'à l'arrêt de bus c'est un horaire différent : c'est la galère !!!

On constate aussi que bien souvent, le dernier bus ou le dernier tramway ne passe pas du tout, et qu'il n'y a aucune information de l'usager. Ca m'arrive de me retrouver en rade le soir, sans transport...

M. membre du forum citoyen du valenciennois

Posté par [ma delmoitie](#) le 18 fév 2013 à 15:45

Sur le Valenciennois on subit continuellement des agressions et des conflits dans les transports : nous avons besoin de médiateurs bien formés et sérieux dans tous les transports en permanence ! ça ferait de l'emploi et on prendrait bien plus souvent les transports en commun. Moi je me suis fait agresser, je n'ose plus prendre le bus.

A. membre forum citoyen du valenciennois

Posté par [ma delmoitie](#) le 18 fév 2013 à 15:56

Constat partagé ce matin en réunion à Raismes, près de Valenciennes : les quartiers sont complètement isolés et fonctionnent en vase clos : ils sont mal desservis par les bus, résultat les habitants disent qu'ils "vont à Raismes" quand ils vont à la Mairie, alors qu'ils habitent un quartier de cette même ville (Sabatier, Vicoigne, 19 mars 62) ! Les transports étant mal pensés, les habitants restent isolés dans des quartiers qui explosent (violences, incivilités etc). La plupart des gens ne sont jamais allés à Valenciennes (à peine 10 minutes en voiture).

Les gens vivent repliés sur eux-mêmes : le frein à la mobilité est devenu psychologique et culturel, en plus d'un problème d'accessibilité géographique et financier. Comment voulez-vous que ces gens aient accès à l'emploi dans ces conditions ?

Constat de professionnels relayé par le forum citoyen du valenciennois

Posté par [ma delmoitie](#) le 19 fév 2013 à 17:36

Sur Valenciennes on a le Pass City à 12 euros pour les revenus modestes, c'est une avancée, mais c'est malheureusement insuffisant quand on n'a que le RSA ou l'ASS pour vivre, on a du mal à payer cette somme.

Pour les enfants on doit payer en plus, j'ai 5 enfants, ça me coûte beaucoup trop cher de me déplacer !

Michèle, forum citoyen du valenciennois

Posté par [ma delmoitie](#) le 19 fév 2013 à 17:38

Je ne prends plus le tramway dans le quartier où j'habite (Chasse Royale à Valenciennes) à cause de l'insécurité et des agressions sur le pont de Dutemple. On a fait plusieurs pétitions, on a interpellé le Maire, on n'a toujours pas de lumière le matin et le soir, il y a des jeunes qui agressent, ils portent des cagoules. Toutes les femmes de l'équipe ont peur et préfèrent prendre le bus quitte à faire le trajet en une heure au lieu de 10 minutes. Il faut vraiment faire quelque chose !

Sabine, forum citoyen du valenciennois

Posté par [lechat](#) le 06 mar 2013 à 14:47

Le Conseil Général du Nord 59 a-t-il associé à sa démarche le Conseil Régional Nord Pas de Calais afin d'avoir un meilleur maillage du territoire : bus et train et une complémentarité des offres (meilleurs horaires de correspondance par exemple)?

Posté par **Yannick** le 10 mar 2013 à 18:33

Les transports en commun doivent :

- être peu chers (voir gratuit)
- être connectés (au niveau des horaires)
- faciliter la vie (continuité du trajet avec un seul ticket (ou carte) quelque soit l'opérateur ou la collectivité gestionnaire)
- permettre l'intermodalité (stationner son vélo de manière sécurisée par exemple).
- bénéficier d'un régime de priorité (voie en site propre, feu vert automatique).

Posté par **Didier D.** le 14 mar 2013 à 15:03

Entre **Nature ou Culture**, il faut choisir.

On ne peut pas mettre des voies rapides, des chemins de fers, des tramways, des bus partout.

Où alors **les villes (où on a accès à la Culture) deviennent plus Nature** (ce qui est la meilleure solution), on met plus de parc, de lieu de promenade dans les villes. Mais on ne pourra pas mettre des moyens de communication collectif pour tous les villages de moins de 100 âmes ou plus.

Pour les villages mal desservis, ce sera la culture (de champs de betteraves) ou la culture qui se déplace par des expositions sur place.

(Un peu d'humour ne fait pas de mal en ce moment).

Posté par **Bernard Placide...** le 12 mar 2013 à 21:45

Hormis quelques exemples, métropole Lilloise, pour beaucoup de pouvoir se déplacer pour aller aux musées, Matisse entre autre, lorsqu'on est loin d'une Gare ou des circuits de bus, ou bien le Dimanche, et bien d'autres raisons, il n'est évident de pouvoir accéder et apprécier la culture...

Posté par **Didier D.** le 23 mar 2013 à 19:09

Personne ou tout le monde d'accord : **gratuité du transport en commun et en motorisation électrique** en priorité car le pétrole disparaît plus vite que l'Uranium.

Mais il faudra qu'ANARCHISTES (pour le transport public gratuit) et ULTRA-LIBERAUX (pour le Nucléaire) fassent des compromis et se mettent d'accord.

Les tramways et les TER doivent se développer, être gratuits et à l'électricité Nucléaire en attendant qu'on recycle les déchets pour passer à la 4^{ème} génération de centrales.

Tant que l'on ne signe pas cela, le reste ne sera jamais compris :

<http://tribune-pic-petrolier.org/>

Posté par **claudine ducellier** le 18 avr 2013 à 11:21

ENTREPRENDRE-ENSEMBLE

Flandres et littoral Dunkerquois

Contribution

Conseil Général du Nord

Entreprendre Ensemble

66, rue de Chantiers de France

59140 DUNKERQUE

Tél. : 03.28.22.64.90 / Fax: 03.28.22.64.85

Mail: michel.tibier@entreprendre-ensemble.asso.fr

Contribution : atelier citoyens départementaux autour de la mobilité

Plusieurs **grands enjeux** ressortent de la lecture des contributions aux ateliers citoyens sur la mobilité ; ils sont ici regroupés en sept catégories :

- Diagnostiquer et repenser ce qui existe
- Développer des solutions et des offres alternatives
- Soutenir ou faire émerger de nouveaux acteurs de la mobilité
- Organiser la mobilité et les activités pour réduire les déplacements
- **Lutter contre les inégalités sociales, aider à l'insertion professionnelle et à l'accès aux équipements**

- Prendre en compte les disparités territoriales
- **Sensibiliser, informer, accompagner**

La mobilité est souvent un préalable à toute insertion professionnelle et sociale. Son accès et son financement doivent être travaillés dans une logique d'approche globale.

Il s'agit, de notre point de vue, de l'intégrer pour chaque jeune dans son projet de vie, son projet professionnel mais également d'y ajouter une dimension citoyenne, un pas vers l'autonomie.

Ainsi, le projet et l'accompagnement à la mobilité peuvent servir de tremplin vers l'emploi et la formation mais également à l'ouverture sociale.

Dans ce cadre, *Entreprendre Ensemble* s'inscrit pleinement sur le 5ème axe proposé au débat des ateliers citoyens: « Lutter contre les inégalités sociales, aider à l'insertion professionnelle et à l'accès aux équipements pour tous ».

En effet, les problèmes de mobilité peuvent accentuer les inégalités sociales au sens où les personnes les plus en difficulté sont souvent peu mobiles (freins psychologiques, financiers...), et se voient renforcées dans leurs difficultés du fait de leur faible mobilité.

Cette double peine est bien illustrée par les difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi ou de formation, qui ne peut, aujourd'hui, difficilement se faire sans un moyen de déplacement adéquat.

Les exemples d'action, comme les auto-écoles solidaires citées dans une contribution, tentent de répondre à cet enjeu, mais ne sont qu'une partie de la solution. D'autres sujets, comme par exemple l'accès aux équipements de type culturel ou sportif, rappellent que cette inégalité ne se limite pas à la sphère professionnelle, mais concerne tous les aspects de la vie.

1/ Structure, public et territoire

Entreprendre Ensemble est une structure, initiée par les collectivités locales qui vise à mutualiser des moyens, essentiellement publics, au service des habitants de la zone Flandre Dunkerque qui souhaitent accéder ou retrouver un emploi. L'association accorde une attention particulière aux personnes qui sont fragilisées dans leur insertion sociale et professionnelle.

A ce titre, en complémentarité avec son action sur l'emploi, l'insertion, la formation, elle s'est dotée d'un Département Développement Solidaire (DDS) qui est un département transversal à la **Mission Locale, au PLIE (Plan Local d'Insertion pour l'Emploi), à la MDE (Maison de l'Emploi), à l'E2C (Ecole de la Seconde Chance)**.

Ces quatre dispositifs constituent l'association **Entreprendre Ensemble**.

Le Département Développement Solidaire d'*Entreprendre Ensemble* (DDS) accompagne les projets individuels ou collectifs des jeunes de la Mission Locale sur les axes de la citoyenneté, santé, logement, **mobilité** et projet de l'économie sociale et solidaire.

Ses actions contribuent à l'insertion durable des personnes et potentiellement concernent 7070 jeunes accompagnés sur le bassin d'emploi Flandre Maritimes et 4644 adultes en situation de fragilité socio-professionnelle.

La typologie des personnes qui sont accompagnées, sont des jeunes de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire en recherche d'emploi ou d'une formation qualifiante, ainsi qu'un public adulte de 26 à 60 ans en insertion professionnelle.

La zone d'intervention de notre structure se traduit sur le terrain en 10 antennes de proximité et 10 permanences permettent un accueil permanent et de proximité.

Cela se traduit géographiquement par 2 antennes en zone rurale et 8 antennes en zone urbaine, soit un champ d'intervention comprenant 33 communes sur une communauté Urbaine et deux communautés de communes. (Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de communes de l'Yser, Communauté de communes de Flandre.)

Territoire d'intervention de la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise

2/ Partenariat et Savoir faire dans le domaine de la mobilité

La mise en œuvre des actions mobilité se fait par les conseillers en insertion professionnelle qui instruisent les dossiers et c'est le service du DDS qui les met en œuvre.

A ce titre, il est à noter qu'au Département Développement Solidaire, un conseiller référent vient en soutien des conseillers généralistes sur les questions de mobilité.

La problématique de la mobilité est traitée au travers d'une approche d'ensemble qui allie l'utilisation des transports en commun, les déplacements doux, la location de véhicules légers type scooters et bien sûr l'accès au permis. Cette approche est individualisée et adaptée au parcours d'insertion des bénéficiaires.

Ce travail se fait en partenariat avec les **associations** et les **collectivités territoriales** qui utilisent Entreprendre Ensemble comme opérateur pour, entre autre, monter les aides financières. Aussi, notre structure a un **partenariat** privilégié notamment avec le **Conseil général du Nord** dans le cadre de l'opération 1000 permis pour les jeunes (FDAJ).

Le partenariat avec le **pôle emploi** se traduit par l'instruction de dossier tel que les aides ANI. N'oublions pas nos partenaires de terrain comme l'**AFEJI** pour le prêt et la location de véhicule. Il est à noter que certaines **mairies** (Dunkerque, Saint Pol sur Mer, Leffrinckoucke...) et les **CCAS** font appels à notre savoir faire afin de motiver les dossiers d'aide à la mobilité de leurs concitoyens.

De plus, les conseillers par le biais du **conseil régional** peuvent prescrire des **formations** FIJ (programme à la fois d'insertion professionnelle et de formation au permis de conduire), ainsi que des formations liées à la compréhension du code de la route pour des publics qui sont loin de l'emploi et en grande difficulté d'apprentissage. (cf. tableau)

Il apparaît aussi que ces publics éprouvent des difficultés à connaître les offres de transport de leur territoire. Aussi les conseillers sont de véritable **relais de terrain** pour informer sur les **offres de transport**.

L'ensemble de ses actions contribue à l'insertion durable des jeunes et des publics en difficulté dans leur parcours professionnel ou de formation. C'est un moyen à lever des freins qui entravent la bonne évolution de la formation et de l'emploi. **La réussite des projets s'appuie sur la qualité de l'accompagnement.**

D'autres sujets, comme par exemple l'**accès aux équipements de type culturel ou sportif**, rappellent que cette inégalité ne se limite pas à la sphère professionnelle, mais concerne tous les aspects de la vie.

Aussi, notre structure développe certains dispositifs, comme parcours vacances qui permet de concrétiser un projet de vacance autonome et d'autres dispositifs comme les Olympiades et parcours de cœur qui offrent la possibilité d'accéder à des entreprises et des équipements culturel et sportif.

Conclusion

Fort d'un **partenariat** avec les collectivités territoriales, les associations et les partenaires privés sur près d'un tiers du département du Nord, **Entreprendre Ensemble** est un acteur pertinent sur les questions de mobilité auprès des jeunes inscrits en mission locale (7070 jeunes) et des adultes en grande précarité (4644 personnes) suivies par le PLIE.

L'originalité de sa démarche réside dans le fait de combiner accès à la mobilité et parcours professionnel.

Entreprendre Ensemble est à la fois organisme **prescripteur** mais aussi **relais d'information** auprès de ses publiques sur l'offre de **mobilité**.

Cependant la problématique mobilité n'est pas toujours prise en compte dans les objectifs prioritaires de la structure.

Les moyens dédiés à l'ingénierie de cette action mériteraient d'être pérennisés afin de poursuivre la professionnalisation des équipes en place.

Dans le même temps, cette ingénierie faciliterait la mutualisation des moyens mis en place par les institutions afin d'optimiser les réponses apportées aux personnes accompagnées.

Posté par **Belmonde** le 03 mai 2013 à 08:32

C'est tout à fait ça... Mais pour comprendre le seul moyen est de se mettre en condition... utiliser un fauteuil roulant manuel ou électrique in situ... dans des conditions habituelles de circulation !

Un FRE n est ni un 4x4 ni un quad. Il ne monte pas les trottoirs de plus de 10 cm (enfin si on est équipé d'un monte trottoir!) et encore il faut se mettre de face, ce qui n est pas évident aux intersections avec en plus les poteaux pour éviter que les voitures ne se garent sur les passages piétons (elles le font quand même en s'engageant sur les côtés !)

On ne peut s'engager qu'avec la certitude de pouvoir descendre ou faire demi-tour et là il faut tenir compte du pouvoir de giration du fauteuil.

Et ça c est le côté technique... sans compter le(s) handicap(s) !

Posté par **LEGRAND Frédéric** le 29 avr 2013 à 15:15

Pourquoi ne pas raisonner simplement en pensant aux personnes les plus en difficultés. C'est-à-dire les personnes à mobilité réduite.

Cela comprend les personnes en fauteuil roulant, mais aussi toutes les personnes d'un certain âge dont le vieillissement ne leur permet plus d'être aussi agile, endurant, utilisant ou non une canne, également toutes les personnes qui ont un soucis de santé (cardiaque, respiratoire, obésité...) mais qui ont quand même besoin de se déplacer. J'aimerais également y associer les personnes, le

plus souvent des mamans, qui ont la « charge » de leurs enfants. Celles qui ont une poussette à manipuler, avec parfois d'autres enfants à côté à surveiller.

Si on met l'utilisation de la voiture personnel de côté (puisqu'il y a en de trop...), développons les transports communs aux besoins de toutes ces personnes.

Cibler les besoins basiques que sont les déplacements pour l'alimentation, (courses en général), scolarité, formation, travail, santé, occupationnel, loisirs, vacances, visite (famille, amis)...

Le déplacement peut se décrire ainsi : d'abord à pied, puis en vélo ou assimilé, puis en motorisé : 2 roues, 3 roues, 4 roues...

Il y a déjà des organisations importantes telles que pour la santé (système Cpam), la scolarité par le conseil général et régional (collégien, lycéens), le transport des personnes handicapées, qui s'améliore petit à petit, par différentes initiatives telles que les collectivités locales. Mais on trouve également des organismes, associations qui organisent leur propre transport !

Quand on prend du recul et aussi avec un œil observateur, une interrogation arrive très vite pourquoi ne pas centraliser l'ensemble des informations et des solutions pour le transport de chacun, et également pourquoi ne pas essayer de mutualiser les moyens financiers utilisés pour le transport (aussi bien public que privé).

Pourquoi budgéter auprès de la MDPH des transports adaptés à 20€ pour faire 7km quand le transport en commun ne coûte qu'1€50 ? Le travail semble énorme mais cela vaut le coup !

Revenons à ma proposition de raisonner avec une personne en fauteuil roulant manuel ou électrique.

Le 1^{er} souci est de résoudre le problème de circulation à la sortie de son domicile :

Accessibilité des trottoirs (largeur suffisante, attention au dévers, bordure abaissée lors de traversée de route, respect par les automobilistes du stationnement).

Partage des surfaces, avec notamment moins de voiture et des zones réservées pour le transport en commun ou vélo ou piétons et les personnes en fauteuil roulant.

Développer soit un transport à la demande accessible physiquement mais aussi financièrement, soit proposer des arrêts suffisants en nombre, de bus, de tramway ou de train également accessibles, avec des fréquences d'horaires suffisants. Ne pas hésiter à consulter les habitants régulièrement pour une meilleure réponse.

Ces données et réflexions correspondent à toutes les catégories citées ci-dessus.

Le fait de raisonner pour le plus démunis, devrait donner du confort de vie et de la sécurité pour tous.

Posté par **Didier D.** le 06 mai 2013 à 22:48

30 km/h en ville et village, et 20km/h dans les lotissements

AVANTAGE : gain de temps car moins de bouchons, moins de bruits pour les riverains, moins de stress, donc moins de dépenses pour la sécurité sociale, moins d'accidents des piétons et cyclistes, moins de particules fines dans l'air, permet aux piétons percutés de survivre alors qu'à 50 km/h la mort est assurée.

INCONVENIENT : fait râler ceux qui n'ont pas d'enfants, qui n'ont jamais été piétons ou cyclistes, ceux qui pensent que la hiérarchie sociale est de posséder une grosse voiture et qui sont forcément plus intelligents que les autres.

Signature pour l'instaurer en Europe : <http://fr.30kmh.eu/>

Je ne suis pas contre le 50 en ville, voir même 70, mais alors il faut prévoir des murs anti-bruits, interdire les enfants de jouer dans la rue et de les obliger à faire de la console de jeu, mettre des PV et appeler la fourrière pour les véhicules sur les trottoirs, mettre des passerelles, des passages zébrés un peu partout, des feux tricolores un peu partout, interdire les personnes en mobilité réduite de rouler sur la chaussée, ainsi que les mamans avec leur poussette,... Je continue ? Ah oui c'est vrai, j'ai oublié, c'est la crise, on ne peut pas faire tout cela, alors mettons juste des panneaux 30 ou 20 dans les lotissements ou les hyper-centres, c'est moins cher.